



PV CODIR CDTT 92

Procès Verbal du CODIR du 4 mai 2020

(CODIR en visio pour cause de confinement COVID 19)

Présents : Laurent CARMARANS, Corinne COME, Pascal COURCOL, Éric DESUSCLADE, Sylvain GREGOIRE, Stéphane HAYEZ, Denis LAVALETTE, Hugues LECONTE, Didier ROUSSEAU, Michel THIERY, Sylvie THIVET

Excusés : André BINTZ, Laurence PETIT-JEAN

Absents : Christine PATTE, Jean-Paul DEMELLE

Invités : Ludovic JAUMOTTE, Lydie PIETU, Stéphane PIETU, Natacha KWIATEK, Véronique BEAUSSART, Virginie POUPIN

Démarrage effectif du CODIR à 18h10 (suivant facilités de connexion)

Approbation du PV du dernier CODIR

PV adopté à l'unanimité. Une question de Laurent se rapporte aux États Généraux de la FFTT. Qu'en est-il sorti ? Réponse de Sylvie : Rien (ou presque). Un CR en a été diffusé et sera adressé par Lydie à l'ensemble des membres du CODIR.

Informations Générales:

- ⇒ Dossier ANS (ex-CNDS) : Laurent fait le bilan des demandes reçues cette années : 17 demandes de clubs + 1 Comité (36 projets) contre 7 demandes l'an dernier (une quinzaine de projets). Cette inflation de plus de 50% annonce que toutes les demandes ne pourront être satisfaites et que les subventions allouées seront en baisse pour chaque demande accordée. Néanmoins, le CDTT espère pouvoir reverser une partie de sa subvention à certains clubs.
- ⇒ Technique : Malgré l'annulation de toutes les actions depuis l'entrée en vigueur du confinement, Ludovic fait un rapide CR du stage à Sarrebruck en Allemagne qui a rencontré un franc succès. A renouveler.
- ⇒ Les statuts du Comité ont été mis à jour par Stéphane H pour être en accord avec les objectifs de représentation de 25% de chacun des deux sexes au sein du Comité conformément aux demandes des instances fédérales. Le projet sera adressé dans les prochains jours à l'ensemble des membres du CODIR pour validation.

Tarifs saison 2020-2021 :

La discussion autour des tarifs dernière version (la version initiale ne tenait pas compte de l'incidence du COVID19) a été essentiellement animée par Pascal qui estime qu'il y aurait dû y avoir un gel complet des tarifs pour la saison à venir, à tous les niveaux. Il est rejoint en ce sens par Eric (Président de Sceaux) qui, comme Pascal, craint un effet psychologique déplorable sur les adhérents. Question de Michel : Pour ce qui concerne le coût des licences, l'augmentation de 0.60 € par licence pourrait elle, à titre exceptionnel, être en partie, ou en totalité, compensée par le CDTT92 ? Laurent regarde cela de près et renverra une nouvelle proposition de tarifs dans les jours qui suivent.

Championnat par équipes :

Stéphane H indique que, suite à la décision du bureau exécutif de la FFTT, la Ligue suivra la Fédération et refera les poules pour 2020/2021 en repartant des résultats de la phase 1 2019/2020.

Au niveau départemental, il est prévu de repartir des listes établies avec les classements des équipes à l'issue de la phase 1 2019/2020. Il faudra donc, dès que possible :

- rediffuser ces listes aux clubs pour qu'ils nous indiquent s'ils maintiennent ou non leurs équipes,
- attendre les éventuels mouvements en provenance des échelons supérieurs,
- demander les oppositions/concordances,
- refaire les poules comme un début de saison normale.

Les clubs pourront toujours inscrire de nouvelles équipes tout début septembre en fonction des places vacantes (en D2 ou en D3).

Pascal émet des doutes sur la reprise de la saison en septembre du fait de la pandémie et de son impact sur les dispositions des installations sportives notamment.

Formation :

- ⇒ **Formation Arbitrage :** Véronique fait part de son retour d'expérience de la dernière formation AR qui a été réalisée en visio pour cause de confinement (16 inscrits et 14 participants). La session s'est bien passée avec cependant des difficultés de suivi de l'attention des stagiaires, surtout les plus jeunes âgés de 11 ans. Véronique les a suivi post-formation pour compenser ces difficultés. Une formation en présentiel reste préférable, ce que confirme Corinne, surtout pour les plus jeunes.
Si le comité était amené à proposer une nouvelle formation AR dans ces conditions, elle devrait alors être découpée en 2 sessions (par demi-journées) plutôt que sur 1 seule journée et limitée à un âge minimum afin d'assurer un meilleur suivi de la formation par tous les candidats.
Une formation JA1 n'est pas envisageable sous cette forme.
- ⇒ **Formation Initiateur de Club :** Ludovic a quant à lui découpé la formation, aussi en visio, en 3 sessions en donnant à chaque stagiaire un peu de « travail à la maison » entre les sessions. Il confirme lui aussi que la formation présentielle est préférable pour favoriser les échanges.
8 candidats ont suivi cette formation (qui n'est que la partie théorique de la formation d'Initiateur de club). Ils seront convoqués pour la partie pratique à une date ultérieure.

Calendrier:

- ⇒ Balayage du calendrier des épreuves 2020-2021 : La reprise départementale du championnat par équipe, prévue le 18 septembre apparaît trop tôt. Décalage au 25 envisagée et a priori, actée. Recalage des épreuves suivantes : le tournoi Ultimate les 22 et 23/05, la Coupe des Hauts-de-Seine le 24/05 et l'Open de la Diversité le 06/06.
- ⇒ L'Assemblée Générale de cette saison ne pourra avoir lieu en juin. Elle se tiendra vraisemblablement, sous réserve de disponibilité de la salle d'Antony, le 8 septembre. Il est envisagé que seul le Challenge du Comité* soit remis lors de cette AG, les Mérites Départementaux et le Challenge des Clubs Formateurs étant supprimés pour cette saison.
Ce report de l'AG légitime l'allongement au 30 juin du délai de candidature pour la nouvelle olympiade 2020-2024. Lydie informera l'ensemble des Présidents et Correspondants de clubs de ces nouvelles dispositions et adressera la nouvelle version de la Fiche de présentation du candidat que la Fédération a récemment modifié.

** Post- CODIR : Le vote des membres du Comité a conclu, au final et à l'unanimité, à l'annulation du Challenge du Comité pour cette saison 2019-2020 pour cause d'insuffisances d'événements pouvant valider une quelconque attribution.*

Fin de la visio à 20h15

En confinement, le 07/05/2020

La Présidente
Sylvie THIVET

Le Secrétaire Général
Michel THIERY